

## Elargissement de l'offre de services 2021-2022

Capacités additives pour les familles et personnes migrantes – construction d'un plan de crise

Comité de  
l'Aide  
d'Urgence et  
d'Insertion

5 Décembre 2021

Rue de l'Association 15  
1000 Bruxelles

Saisi par le Comité de l'Aide d'Urgence et de l'Insertion du 19/11, Bruss'help a émis un avis d'initiative sur l'offre 2021-2022. Cet avis remis au Gouvernement a obtenu réponse ce 3 décembre 2021.

## SITUATION DE SATURATION DES CENTRES

Depuis le début de la crise sanitaire, différentes solutions d'accueil ont été déployées avec l'aide financière de la COCOM afin de mettre à l'abri des personnes restées à la rue. L'an dernier à même époque 2632 places d'urgence et d'insertion étaient actives en Région de Bruxelles Capitale comprenant : centres d'urgence, Maisons d'Accueil, Centre d'isolement Covid+ (auxquelles s'ajoutaient 190 places complémentaires en Hôtels). Au 01/12/21 ce sont **2794 places d'urgence et d'insertion** qui sont actives.

Le monitoring des places effectué par Bruss'help ainsi que les alertes des acteurs de terrain montrent que ces capacités n'étaient pas suffisantes. Le non accès des **publics vulnérables tels que les familles avec enfants, les personnes âgées et les personnes migrantes (aggravé par la saturation du réseau Fedasil)** nécessitait un **élargissement de l'offre de services**.

L'avis d'initiative appelle à la mise en œuvre d'une politique structurelle de « **zéro refus enfants et zéro rupture du lien familial** ». A très court terme, la recommandation porte sur l'ouverture de places additionnelles pour les publics vulnérables.

## REponses AUX RECOMMANDATIONS

Le Gouvernement indique la **création de 200 nouvelles places** suite à l'avis d'initiative de Bruss'help. Celles-ci portent sur :

- L'accueil des personnes migrantes en transit : 105 places supplémentaires seront activées pour au sein d'un hôtel dès ce mois de décembre.
- L'accueil de parent(s) avec leurs enfant(s) : 100 places seront activées graduellement par le New Samusocial au sein d'un hôtel jusqu'au 30/04/22

L'état de besoin d'hébergement sera monitoré par Bruss'help en concertation avec les acteurs de de l'aide d'urgence afin de moduler les capacités pour la période 2021-2022

Par ailleurs, le **renforcement du travail de rue**, dans une double logique d'urgence (veille sociale) et d'insertion (trajets d'inclusion) est également validé par le Gouvernement. Mandat est donné à Bruss'help pour évaluer les modalités de renforcement (de jour et de nuit), notamment dans les stations de métro avec une attention en matière de publics visés et de couverture géographique